

*Expansion des exportations—Loi***ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS**

## MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-110, tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions nos 3 et 5 de M. Blenkarn.

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur le Président, c'est de nouveau avec plaisir que je participe à ce débat sur un autre amendement à la loi sur la Société pour l'expansion des exportations.

Tout d'abord, je tiens à dire que mes collègues du NPD et moi-même appuyons les amendements conservateurs, y compris celui-ci, mais non pas pour la raison simpliste que l'interventionnisme de l'État est mauvais en soi, car il n'en est rien. Nous appuyons plutôt la portée générale des amendements à l'étude, parce que nous croyons nécessaire de sauvegarder l'imputabilité des services publics.

Je dirai aux députés conservateurs qui partagent cette opinion, et je sais qu'ils sont nombreux, que nous sommes d'accord avec eux. Mais aux autres conservateurs, surtout ceux de la Colombie-Britannique, comme le député de Capilano (M. Huntington), le député de Prince George-Bulkley Valley (M. McCuish) et le député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook), et, en fait, la plupart des conservateurs de la Colombie-Britannique qui sont les frères de sang, les complices, les partenaires politiques du gouvernement conservateur de la Colombie-Britannique, le gouvernement créditiste, je dirai que je ne souscris en rien à leurs objectifs qui consistent à centraliser les pouvoirs publics et à détruire les mécanismes d'imputabilité relatifs aux sociétés de la Couronne et à la politique publique.

Le gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique est à toutes fins utiles un gouvernement conservateur, et tous les députés dont j'ai parlé, qui ont déclaré à maintes reprises publiquement qu'ils préconisaient essentiellement les mêmes principes, souscrivent à la politique du gouvernement de Victoria qui vient de supprimer le comité de l'Assemblée législative qui étudiait la question des sociétés de la Couronne. Entre-temps certains conservateurs fédéraux ont le front de venir réclamer désespérément la création d'un même comité à la Chambre afin d'avoir la main haute sur les sociétés de l'État.

Ils ne peuvent pas gagner sur les deux tableaux. Ils étaient d'accord avec leurs collègues de la Colombie-Britannique pour supprimer ce comité, pour supprimer un organisme semblable à celui que d'autres de leurs collègues au Parlement fédéral n'ont cessé de réclamer.

Ont-ils la langue fourchue, monsieur le Président, savent-ils de quoi ils parlent? Je préfère les croire désespérés, puisque ce sont des personnes d'honneur. Mais en cette crise économique qu'il faut parvenir à surmonter, le Canada n'a rien à faire des idées confuses selon lesquelles l'État n'a pas de comptes à rendre et les sociétés de la Couronne ainsi que les organismes d'État peuvent emprunter étourdiment pour autant que les conservateurs et les créditistes forment le gouvernement, mais quand c'est le fait de quelqu'un d'autre, c'est la voie diabolique qui mène à la ruine. Ils ne peuvent pas avoir toujours raison. Il

suffit de voir ce qui s'est passé en Colombie-Britannique pour se rendre compte de ce que font ces gens lorsqu'ils sont au pouvoir. Le gouvernement de cette province, qui est de toute évidence un gouvernement conservateur, a fait passer la dette de ses sociétés de la Couronne et organismes gouvernementaux de quatre à quatorze ou quinze milliards de dollars en moins de huit ans. La dette de ses sociétés de la Couronne s'est accrue de 350 p. 100 en moins de huit ans. Voilà ce qu'un gouvernement conservateur a fait en Colombie-Britannique. Et cela, en se fondant souvent sur des prévisions absolument erronées de la croissance du marché et des recettes possibles malgré des avertissements bien éclairés à l'encontre. Les conservateurs disent une chose et en font une autre. Ils ne sont pas conséquents avec eux-mêmes. Ce ne sont pas des gens méchants, juste un peu mêlés.

● (1620)

Saul Alinsky a dit un jour que la clé de la réussite dans le domaine social était d'amener les gens à faire les bonnes choses pour les mauvaises raisons. Avec cet amendement progressiste-conservateur, l'opposition officielle préconise exactement cela. Mais, comme nous ne saurions jamais mettre en doute sa motivation à la Chambre, nous appuyons probablement la plupart sinon tous les amendements afin de pouvoir faire la bonne chose pour les bonnes raisons, à savoir obtenir que l'on rende davantage de comptes au Parlement et à la population, et non simplement d'obéir aveuglément à une doctrine.

Les libéraux doivent cesser d'ajouter à l'appareil gouvernemental simplement pour le plaisir, car c'est vraiment stupide. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue conservateur qui s'est indigné du grand nombre de cérébraux au gouvernement. A cela, j'ajouterai un trop grand nombre d'avocats et d'autres sortes d'idéalistes aux idées confuses abondant dans les cercles gouvernementaux et de nombreuses autres institutions du pays. Quand je parle d'idéalistes, je fais allusion à ces avocats et cérébraux qui en arrivent à penser que l'adoption d'une loi signifie nécessairement que des changements interviennent. Tous ceux qui n'ont pas perdu contact avec la réalité savent que ce n'est pas du tout le cas. Si nous n'avons pas la volonté d'accomplir une tâche, si les mécanismes de mise en œuvre font défaut, si nous ne sommes pas bien implantés dans le marché et si nous n'avons pas les deux pieds sur terre, rien ne se produira, simplement parce que le libellé de la loi est quelque peu modifié. Les choses ne sont pas si simples.

On a parlé d'aller quelque peu au-delà de l'amendement et, en général, on a débattu de certaines stratégies adoptées en matière d'exportation et de développement pour favoriser les échanges commerciaux. La décision qu'ont prise d'un commun accord le gouvernement et les conservateurs de construire le premier tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska, décision qu'ils aimeraient bien nous voir oublier, constitue un exemple de stratégie industrielle et de stratégie en matière d'exportations. Ils ont échoué dans cette entreprise aussi lamentablement que dans l'affaire des charbonnages du nord-est de Colombie-Britannique, cette bétise commise conjointement par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Ils ont concédé aux États-Unis exactement ce qu'ils demandaient. Nous avons construit le premier tronçon du pipeline à nos frais